

## La MGET participera à la constitution d'une Union Mutualiste de Groupe

Paris, le 15 février 2011

Réunie en Assemblée Générale, le 11 février à Paris, la **Mutuelle Générale Environnement et Territoires (MGET)** a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés son adhésion à la constitution d'une **Union Mutualiste de Groupe** avec la Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN), la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT), la Mutuelle Nationale des Hospitaliers (MNH), et la Mutuelle des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE).

Cette UMG doit tenir son Assemblée Générale constitutive au printemps 2011.

**Avec 5,5 millions de personnes protégées et près de 3 milliards de cotisations encaissées, cette Union constituera un acteur majeur du monde mutualiste et en assurance de personnes, et le premier pôle mutualiste de la Fonction Publique d'Etat, territoriale et hospitalière.**

Au cours de cette Assemblée Générale, la MGET a d'autre part décidé de réduire le nombre de ses Administrateurs de 45 à 24, afin de tendre vers une gouvernance plus resserrée, plus efficace et plus réactive.

*La Mutuelle Générale Environnement et Territoires (MGET) est la première mutuelle complémentaire santé-prévoyance des professionnels du Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable des Transports et du Logement (MEEDDTL) qu'ils soient agents de l'Etat ou des Territoires. C'est ainsi qu'elle est également, aujourd'hui, la mutuelle de référence des cadres et personnels techniques des conseils généraux. Son offre conjointe avec la MGEN a également été choisie par le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire (MAAPRAT).*

Chiffres clés de la MGET en 2010 :

230 000 personnes protégées, 405% de marge de solvabilité, 155 M€ de cotisations appelées, 101 sections départementales.